

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 11 MAI 1972

VÉRIFIER AU MOMENT DU
DISCOURS



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE DÉCLARATION
QUE PRONONCERA
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. MITCHELL SHARP,
À LA CONFÉRENCE SUR LES
PERSPECTIVES DU SECTEUR
CANADIEN DES AFFAIRES,
LE 11 MAI 1972 A VANCOUVER

Je vous sais gré de m'avoir invité à parler à cette conférence sur les perspectives du secteur des affaires organisée pour la première fois dans l'Ouest du Canada par le Bureau des conférences. Votre réunion a lieu au meilleur moment et au meilleur endroit qui soient: au meilleur moment car nous sommes réunis pour étudier ce que sera l'avenir de l'économie canadienne au cours de l'année qui commence et il serait difficile de choisir pour ce faire un meilleur moment que la semaine du budget. Au meilleur endroit car, le Premier ministre serait absolument d'accord là-dessus, Vancouver est une ville aux charmes irrésistibles. Par ailleurs, ce centre de communications et de commerce ouvert sur l'extérieur nous rappelle le vaste cadre international dans lequel on doit envisager la situation économique du Canada.

A la lecture de votre programme je sais que cette Conférence rassemble un groupe de "têtes d'affiches" fort brillant et distingué. D'une façon ou d'une autre, leur participation portera sur plusieurs des grands problèmes de l'économie nationale, sur les perspectives économiques des principaux partenaires commerciaux du Canada et sur certains aspects du contexte international d'ensemble. C'est à ce dernier titre que je compte apporter ma contribution personnelle. Mes réflexions porteront sur l'aspect du monde dans lequel le Canada va dorénavant vivre, travailler et commercer. Je vais tenter de brosser rapidement le tableau de certaines des situations et tendances auxquelles nous devons maintenant nous accoutumer, de nos relations avec le Tiers Monde et avec le monde communiste, et je vous parlerai plus longuement de nos relations avec nos principaux partenaires commerciaux, dont le plus important est, bien entendu, les Etats-Unis. Enfin, je tenterai de faire le lien entre la situation intérieure du pays et la scène étrangère en montrant la route que suit le gouvernement pour atteindre ses objectifs nationaux dans le contexte international.

Au cours de la première décennie qui a suivi la guerre, un nouvel ordre international s'est créé. Durant la deuxième décennie, cet ordre nous est devenu familier et s'est stabilisé. Mais juste au moment où nous venions de nous y installer, les changements qui se préparaient depuis toujours sous la surface commencent à se manifester. Ces trois ou quatre dernières années nous avons pris conscience de la profondeur de ces changements et aujourd'hui lorsque nous parlons des "années 1970" en termes de relations internationales, nous nous rendons compte qu'il s'agit d'une image qui, si elle n'est pas tout à fait un concept, est déjà plus qu'un slogan.

Vous connaissez d'ailleurs ces changements. Il s'agit de la transformation qu'ont subie les relations de la guerre froide, de la réapparition de la Chine sur la scène mondiale, de l'évolution d'une Europe occidentale reconstruite devenant un foyer de puissance politique et économique à l'échelle internationale, de la confirmation étonnante de la puissance économique du Japon et de la consolidation, dans l'indépendance, du Tiers Monde en gestation. Il y a vingt ans, nous avions raison de dire que nous vivions dans un monde bipolaire. La politique internationale était alors dominée par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Les alliances militaires conclues par les deux superpuissances s'affrontaient en Europe et en Asie. La Chine en était encore aux débuts de son régime communiste, l'Europe occidentale et le Japon se lançaient dans leur redressement économique et une grande partie du monde en voie de développement souffrait encore des relents du régime colonial.

Nous avons aujourd'hui parfaitement conscience de l'orientation multipolaire du monde. Bien entendu, les Etats-Unis et l'Union soviétique sont restés les superpuissances qu'ils étaient. Il est indéniable que ce sont des puissances d'un ordre de grandeur que ni la Chine ni le Japon ni l'Europe occidentale n'atteignent ni peut-être n'atteindront jamais. Mais ces superpuissances ne sont plus les mêmes: elles sont plus conscientes qu'elles l'étaient il y a dix et vingt ans des limites de leur puissance. Elles travaillent à régulariser leurs relations, et tout d'abord leurs rapports dans le domaine nucléaire, qui sont au coeur même de leur puissance. Et elles sont de plus en plus obligées de partager la scène avec d'autres pôles de puissance dont l'influence sur les événements ne cesse de grandir.

Pour un pays comme le Canada, pays industrialisé de l'Ouest, ouvert sur le monde extérieur et ayant une conception positive de ses responsabilités internationales, cet ordre mondial naissant offre autant de possibilités que de problèmes. Il lui donne la possibilité de diversifier ses relations politiques et économiques et lui permet ainsi de renforcer son unité nationale et de diminuer sa dépendance excessive vis-à-vis des Etats-Unis. Les Canadiens ont prouvé qu'ils étaient des alliés loyaux et qu'ils le sont encore. Mais je doute que les Canadiens aient jamais été pleinement heureux dans ce monde dont nous nous dégageons progressivement, où la politique était dominée par des considérations militaires. Ils seront certes plus à leur aise maintenant dans un monde où leur liberté de manoeuvre est plus grande. Ils voudront continuer à déployer leurs efforts d'innovation en intensifiant leurs relations avec l'Union soviétique et la Chine. Et ils tireront satisfaction de leur participation accrue au développement des pays du Tiers Monde.

En même temps, les Canadiens voudront se servir de leur nouveau statut pour en venir aux prises avec les problèmes d'un cadre international modifié, et surtout avec le problème de l'isolationnisme dans un monde de plus en plus divisé en blocs commerciaux. Comme l'a précisé le Ministre des Finances, le Gouvernement a l'intention de stimuler la croissance d'une économie industrielle qui soit à la fois créatrice d'emplois et concurrentielle sur les marchés internationaux. Et c'est la tâche prioritaire à laquelle doit s'attaquer notre pays. A l'étranger, nous devons nous efforcer de créer le cadre international propice au progrès d'une telle économie. Le Gouvernement a déjà fait connaître son ferme appui à la nouvelle ronde de négociations commerciales internationales proposées par les Etats-Unis. Le discours du budget a également souligné le fait que nous devons contribuer au rajustement des mécanismes du système monétaire international. Nous devons aussi faire face aux problèmes particuliers qu'entraînent nos relations avec divers partenaires commerciaux. Et c'est de ces problèmes que je voudrais maintenant vous entretenir.

Etudions tout d'abord le cas, plus facile, des relations du Canada avec les pays en voie de développement; l'idée que le Canada devrait apporter une contribution constructive au progrès économique des pays en voie de développement par des échanges commerciaux a toujours reçu l'appui des Canadiens. Nous avons dû commencer à zéro dans le cas de nos relations bilatérales avec ces pays. En Asie, elles ne sont vieilles que d'un quart de siècle et, en Afrique et ailleurs, d'une décennie. J'ai été le premier ministre des Affaires extérieures du Canada à visiter l'Afrique noire, il y a à peine plus d'un an. Nous avons évité tous les désavantages d'un passé colonialiste, mais nous avons subi tous les désagréments de l'inexpérience.

Au cours du dernier quart de siècle, l'intérêt du Gouvernement à l'égard du Tiers Monde s'est accru rapidement. Nos programmes d'aide au développement en témoignent. Les affectations au titre de l'aide s'élèvent maintenant à environ un demi-milliard par année. Et elles continueront à s'accroître avec la croissance du produit national brut. Au cours du dernier exercice financier, nous avons atteint le niveau de 0.44 % du produit national brut, en regard d'un objectif de 0.70 %. La semaine dernière, le Canada est devenu membre de plein droit de la Banque interaméricaine de développement. Cela signifie que nous allons nous engager à verser, en trois ans, 100 millions de dollars au titre de l'aide multilatérale à l'Amérique latine.

Notre objectif est bien défini, et nous maîtrisons maintenant les moyens qui nous permettront de l'atteindre. Nous devons, dans les années à venir, nous attaquer à la tâche de perfectionner ces moyens. Nous risquons de nous épuiser. Nous voulons nous assurer que l'aide que nous offrons produise le plus grand impact. Nous voulons être sûrs qu'aux besoins des pays en voie de développement corresponde la meilleure utilisation possible des ressources du Canada. A cet égard, d'ailleurs, je pense que les hommes d'affaires canadiens n'ont pas saisi les occasions qui s'offraient à eux dans ce domaine comme ils auraient dû le faire. C'est sur des questions de ce genre que le Gouvernement devra se pencher. Elles sont importantes, mais elles n'entraînent aucune modification fondamentale de notre politique.

Les problèmes commerciaux ont sans doute été plus épineux dans nos relations avec le monde en voie de développement. Mais, là encore, l'objectif du Gouvernement est défini, nous avons trouvé des moyens d'aborder ce problème de façon satisfaisante, et il est fort improbable que nous nous éloignons de la ligne politique adoptée, qui vise à créer des marchés élargis et plus stables dans le monde développé pour les produits du Tiers Monde. Ainsi, le Canada continuera à donner son appui aux divers accords sur les produits de base tropicaux. A cela s'ajouteront, - et le ministre des Finances l'a réaffirmé dans le discours du budget - des lois qui permettront d'étendre le tarif préférentiel général aux produits importés des pays en voie de développement.

En réponse aux besoins des pays en voie de développement, le Gouvernement entend donc offrir davantage d'aide, une aide plus efficace et un meilleur accès au marché canadien.

Nous avons également réagi, bien que par d'autres moyens, à l'évolution du monde communiste. Au cours des deux dernières années, les relations du Canada avec l'Union soviétique et la Chine ont subi de profondes et rapides modifications. Tant de la part du Canada que des pays communistes, on a fait des efforts en vue d'établir des relations plus étroites. La rivalité qui existe entre la Chine et l'Union soviétique a sans aucun doute accéléré le rythme du changement.

Pour ce qui est du Canada, l'effort qu'il a entrepris afin de se soustraire à la stérilité laissée par la guerre froide remonte loin en arrière, soit aux années 50 qui ont suivi la mort de Staline; il a semblé possible alors d'entretenir de meilleures relations avec l'Union soviétique. Au cours de cette période, le Canada a conclu son premier accord commercial avec ce pays, mais il a fallu bon nombre d'années au cours desquelles on a multiplié avec précautions les rapports entre les deux pays avant d'en arriver à un échange de visites officielles entre MM. Trudeau et Kossyguine. Il nous a fallu attendre le moment où l'Union soviétique, sans doute un peu contrainte à le faire

par la détérioration de ses relations avec la Chine et par des besoins orientés vers la technique occidentale, consentirait à entamer des relations plus détendues et empreintes de confiance avec le monde occidental, y compris le Canada. Ainsi, ce que les critiques ont interprété à tort comme étant une déviation malencontreuse de la politique canadienne n'était que le fruit d'une longue période d'efforts créateurs dominés par la prudence. Il est intéressant de constater que les Etats-Unis, qui doivent surmonter des difficultés beaucoup plus grandes, se sont servis de critères semblables pour modifier leurs relations avec l'Union soviétique.

Le Canada a agi de la même manière avec la Chine. La reconnaissance officielle de Pékin, il y a un an et demi, représente l'aboutissement heureux d'un concept parvenu à maturité. Là encore, le succès a été précédé de négociations à la fois longues et tortueuses. Ce premier succès a été à l'origine du débat sur l'adhésion de la Chine aux Nations Unies. La prise de position du Canada est au premier plan des facteurs qui ont permis à Pékin d'occuper le siège réservé à la Chine au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Une fois de plus, on peut remarquer que la politique américaine a suivi la même orientation.

Les modifications qu'a apportées le Gouvernement à nos relations avec l'Union soviétique et la Chine sont sans doute le meilleur exemple de la volonté du Canada de diversifier ses relations avec l'étranger. Ces modifications ont eu des répercussions immédiates sur nos relations commerciales avec les deux pays. La position déjà établie du Canada, première source d'approvisionnement étrangère vers laquelle se tourne l'Union soviétique pour répondre à ses besoins en blé est maintenant assurée. Les deux pays cherchent actuellement à élargir leur commerce de produits industriels par l'intermédiaire de six commissions créées aux termes de l'Accord de coopération scientifique et technique. Le Canada fait actuellement des démarches semblables auprès de la Chine. Les deux pays entreprendront sous peu des pourparlers visant à établir une ligne commerciale aérienne qui relierait le Canada et la Chine. Au mois d'août se tiendra à Pékin une exposition commerciale exclusivement canadienne tandis que la Chine participera à Terre des Hommes à Montréal et à la Foire canadienne nationale à Toronto.

Un élargissement et un meilleur équilibre commercial avec l'Union soviétique et la Chine sont donc à envisager. J'estime cependant qu'il ne saurait s'agir là d'autre chose que d'un élément utile de diversité. Je ne m'attends pas à une transformation de notre structure

commerciale de l'ordre de celle que nous avons connue lorsque nous avons pu exporter des céréales en Chine et en Union soviétique. Jamais les deux types de marché n'ont été si ouverts l'un à l'autre, mais il nous faudra encore du temps avant de pouvoir vendre nos autres produits avec autant de succès sur les marchés de la Chine et de l'Union soviétique. Ces deux pays éprouveront d'ailleurs les mêmes difficultés sur le marché canadien. Quels que soient les succès obtenus par les gouvernements relativement à l'élargissement du commerce, il reste que ces énormes marchés (particulièrement celui de la Chine) demeureront relativement pauvres. Nous accueillerons avec plaisir, pour elle-même, la possibilité d'élargir notre commerce avec ces pays, car nous y voyons un moyen d'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. Ces améliorations à elles seules récompenseront les efforts visant à transformer nos relations. Nous ne croyons pas, toutefois, qu'elles aient une influence considérable sur notre balance commerciale globale dans un proche avenir.

Il est évident que les relations commerciales les plus importantes pour le Canada se feront, à l'avenir comme par le passé, avec les pays industrialisés de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord et avec le Japon.

Pour un pays qui désire diversifier ses marchés, la nouvelle Europe née de l'élargissement des cadres de la CEE offre des perspectives considérables. Les dix pays qui composent le Marché commun élargi constituent la plus grande unité commerciale du monde. Leurs importations totales étaient évaluées à plus de 70 milliards de dollars l'année dernière. Environ trois milliards de ces importations provenaient du Canada. Les pays membres de la CEE ont pris l'année passée 17 % de nos exportations totales, faisant sans conteste de la CEE notre second partenaire commercial. Toutefois malgré son importance manifeste, ce n'est pas un marché où le Canada a fait d'aussi bonnes affaires qu'il aurait dû. Notre part du marché a en réalité diminué et nos exportations sont demeurées dominées par les matières premières. Nous avons été moins heureux dans le cas de nos produits manufacturés. On ne sait pas trop bien pourquoi il en est ainsi. Une partie de la réponse serait à trouver dans la structure industrielle, dans les habitudes industrielles et dans la politique industrielle du Canada. Les dégrèvements annoncés par le ministre des Finances pourraient évidemment contribuer à la solution de ce genre de problème.

Le Gouvernement peut aider aussi en persévérant dans les efforts qu'il déploie afin de resserrer les liens du Canada avec la CEE. Jusqu'ici la Communauté a été trop absorbée par ses problèmes internes; il ne lui restait pas assez d'énergie pour pouvoir réfléchir à la façon dont elle serait en rapport avec les autres pays. Les dirigeants de l'opinion publique de la Communauté étaient trop occupés pour établir certaines distinctions, importantes pour nous ici. Il nous a fallu déployer de constants efforts pour les persuader que l'analyse qui traite toute l'Amérique du Nord plus ou moins comme une seule entité économique est inexacte. Il nous faudra soutenir des efforts redoublés pour que la Communauté demeure orientée vers l'extérieur et pour que le succès de la Communauté élargie ne soit pas obtenu au prix d'une réadaptation qui serait excessive pour le Canada.

A cet égard, je suis toutefois optimiste. Nous avons réussi à persuader la Communauté d'examiner pour elles-mêmes ses futures relations avec le Canada. Quant à ses relations avec les autres pays, je pense que nous pouvons aussi veiller à ce que la Communauté ne devienne pas protectionniste. Mais lorsque nous y aurons réussi, la tâche d'exploiter les possibilités offertes par la nouvelle Europe restera encore à accomplir. A ce point là, nous disons "au tour du secteur privé de prendre la relève".

Nos relations avec le Japon offrent les mêmes perspectives d'expansion et de diversification. Le Japon continue d'être à la fois le plus vaste marché du Canada en Asie et le plus grand exportateur d'Asie vers le Canada. C'est la teneur plutôt que le volume du commerce qui demeure un problème. Comme sur le marché de l'Europe occidentale, le Canada reste trop un fournisseur de matières premières et de denrées alimentaires, et trop peu un fournisseur de produits ouvrés et semi-ouvrés, tandis que les exportations du Japon au Canada sont presque entièrement constituées de produits ouvrés. Notre objectif à long terme sera, avec la collaboration des exportateurs canadiens, de changer la teneur traditionnelle de notre commerce dans le cadre d'une expansion générale. Mon collègue Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, vient de connaître beaucoup de succès dans la promotion de cet objectif. Les récentes mesures japonaises qui tendent à des politiques commerciale et monétaire conformes au niveau et à la prospérité industrielles du pays, constituent un pas dans la bonne direction.

Enfin, dominant tout, plus important et plus difficile que tout le reste, il y a l'état de nos relations avec les Etats-Unis. A plusieurs reprises dans cette allocution, j'ai signalé à quel point les vues des Etats-Unis sur les glissements de la répartition de la puissance dans le monde ont suivi de près les vues du Canada. J'ai signalé aussi à quel point il est à l'avantage du Canada dans un monde multipolaire d'y avoir une plus grande liberté de manoeuvre. Dans une certaine mesure, c'est aux Etats-Unis que nous devons cette liberté; ils l'ont fait naître au Canada et dans d'autres pays en adoptant une attitude moins ambitieuse concernant leur propre rôle dans le monde. Le Canada et les Etats-Unis ont reconnu, presque en même temps et à peu près de la même façon, que le monde devenait multipolaire. Partageant un même point de vue international, nous devrions, semble-t-il, cheminer facilement avec les Américains dans le nouvel environnement ainsi créé.

Nous venons, d'ailleurs, d'avoir la preuve impressionnante que le président Nixon a réfléchi profondément sur les relations entre les Etats-Unis et le Canada et qu'il nous comprend assez bien. Le mois dernier, lors de sa visite à Ottawa, il déclarait qu'il était temps que les deux pays reconnaissent:

- ".... que nous avons des identités très distinctes;
- que nous avons des divergences importantes;
- et que les intérêts de personne ne sont servis lorsque ces réalités sont camouflées".

Et il a eu des choses également perspicaces à dire, vous vous en souvenez sans doute, au sujet de certaines questions comme la propriété étrangère:

Comment se fait-il, donc, que les relations entre le Canada et les Etats-Unis paraissent s'être tellement détériorées depuis un an? Pour une bonne part, la détérioration n'est qu'apparente, à mon avis. De toutes sortes de façons traditionnelles, et de quelques importantes façons nouvelles, les relations ont été saines au cours de l'année, malgré les apparences. Par exemple, le président Nixon et le premier ministre M. Trudeau ont signé l'Accord sur le contrôle de la qualité des eaux des Grands lacs lors de la visite du président à Ottawa. Cet accord établit un nouveau cadre de coopération entre les deux pays. Il présente une magnifique occasion de réparer les dommages que deux sociétés industrielles voisines ont causés à l'un de leurs biens mutuels les plus précieux. J'aimerais penser que la façon novatrice d'aborder un problème commun est l'indice d'excellentes relations. Et pourtant tout ceci s'est réalisé au cours de l'année, lors même que beaucoup se plaignaient que le niveau des bonnes relations entre les deux pays ait atteint son niveau le plus bas.

Si nous voulons être vraiment honnêtes envers nous-mêmes, nous devons admettre qu'une grande partie des maux que l'on attribue, au Canada, à de mauvaises relations avec les Etats-Unis, ne sont, après examen, que des problèmes purement canadiens. Je dois me montrer très prudent dans ce domaine car je manipule l'intangible. Pourtant, il me semble qu'une partie au moins de l'émotion que soulèvent des problèmes tout à fait réels comme, par exemple, la meilleure manière d'organiser l'industrie automobile en Amérique du Nord, ou le meilleur moyen d'admettre au Canada les capitaux de développement, peut être attribuée, non pas aux problèmes eux-mêmes, mais à l'obligation de lutter sans fin, à chaque nouvelle génération, pour que s'établissent des relations fructueuses entre deux partenaires de taille aussi inégale. Cette obligation engendre la frustration, qui, à son tour, produit la colère; et celle-ci tend à se déchaîner sur les difficultés avec lesquelles on est aux prises à ce moment-là, sans que l'on s'occupe assez de savoir si elles méritent ou non cet accès.

J'espère que vous me comprenez bien. Je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de problème, qu'ils n'existent que dans nos esprits. Je crois qu'un aspect de ces problèmes nous trouble vraiment l'esprit, mais les problèmes sont incontestablement réels. Qu'attendions-nous donc d'autre? Vous êtes parfaitement au courant, je le sais, des éléments qui constituent la base des relations entre nos deux pays. Le total des échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis dépasse 20 milliards de dollars chaque année. L'un est le meilleur client de l'autre et vice-versa. Pourtant les Etats-Unis ont une population dix fois plus nombreuse que le Canada et le rapport est encore plus élevé en ce qui concerne le PNB. Par habitant, les investissements canadiens aux Etats-Unis dépassent ceux des Etats-Unis au Canada. Mais les investissements américains au Canada engendrent un contrôle financier américain très serré sur les secteurs clé de l'économie canadienne. Le Canada se voit contraint de lutter contre tous les problèmes que crée cette main-mise étrangère massive sur son économie. Les Etats-Unis, bien entendu, ne connaissent pas de phénomène comparable aujourd'hui, bien que, sur le plan historique, comme l'a reconnu le président Nixon en s'adressant au Parlement, les Etats-Unis aient déjà connu ce problème.

Bien que notre position vis-à-vis des investissements étrangers en général et des investissements américains en particulier soit constructive et doive le demeurer, le Canada se trouve maintenant en mesure de se montrer plus difficile sur les conditions autorisant l'entrée des capitaux étrangers au Canada.

C'est à la lumière de cette détermination que l'on doit comprendre la nouvelle politique du gouvernement au sujet de la prise de possession par l'étranger de sociétés commerciales canadiennes existantes. Le Canada est un pays en cours de croissance qui a besoin d'un apport de capital s'il veut développer tout son potentiel. Ce besoin existe à l'échelle du pays mais il se fait sentir plus particulièrement dans les provinces atlantiques et dans l'est du Québec. En conséquence, il n'existe pas d'unanimité nationale sur les conditions qui doivent régir l'entrée des capitaux étrangers au Canada. C'est pourquoi la nouvelle loi, après son adoption, ne gênera pas la libre circulation des capitaux dans les régions et les industries qui les réclament. Elle pourra empêcher la prise de possession de sociétés canadiennes viables.

Environ 17 % des apports annuels nets de capitaux au Canada servent à l'achat d'entreprises prospères au lieu d'être investis dans l'exploitation de nouvelles industries ou de nouveaux secteurs d'une industrie déjà établie. Ce type d'apport de capitaux peut être ou ne pas être dans le meilleur intérêt des Canadiens. La nouvelle loi a pour objet de faire en sorte qu'il le soit.

Si, par exemple, l'effet réel d'une mainmise américaine est d'exporter les résultats de la recherche et du développement du Canada aux Etats-Unis, de remplacer les Canadiens par des Américains dans la gestion des entreprises et d'éliminer ces dernières du marché de l'exportation, alors le Canada y perd certainement; mais une telle mainmise ne serait sans doute plus possible aux termes de la nouvelle loi. Il est toutefois important de souligner que la procédure entérinée par cette nouvelle loi est en réalité un mécanisme d'examen et d'évaluation. J'espère que, dans la grande majorité des cas, des négociations aboutiront à l'approbation d'une prise en main réalisée en conformité des intérêts et des priorités du Canada.

Aucune personne sensée ne pourrait soutenir que la loi proposée est xénophobe ni qu'elle impose des restrictions trop sévères. Mais nous sommes décidés à ne plus laisser des intérêts étrangers acheter librement des entreprises canadiennes dans le but de les fermer et de substituer des produits importés aux produits fabriqués sur place ou de limiter leur importance en tant qu'exportateurs sur les marchés mondiaux, de fermer les installations de recherche ou de les réduire à l'état de succursale.

En discutant de la propriété étrangère, j'ai tenté de montrer combien le problème est enraciné dans les relations économiques entre les deux pays. J'ai dit que les Canadiens pouvaient maintenant se permettre d'être plus difficile lorsqu'ils établissent les conditions auxquelles ils acceptent le capital étranger qu'on investit au pays dans le but de prendre la direction des entreprises canadiennes. Lorsque l'heure et les circonstances ont été propices, les gouvernements ont pris des mesures semblables par le passé, et ils ont protégé des secteurs vulnérables tels que la radiodiffusion, les banques et les journaux. Je considère toutes ces mesures, ainsi que la nouvelle loi, comme faisant partie d'une suite logique. Un problème si profondément enraciné ne disparaîtra pas de lui-même. Et l'on ne pourra pas le résoudre par l'application d'un remède universel. Les mesures nécessaires de rationalisation ou de mise au point de notre politique changeront avec les années, mais une évaluation sobre de l'intérêt national nous rendra toujours service pour ce genre de problème, ce qui n'est pas le cas d'un nationalisme virulent.

Je crois que l'on devrait envisager les différences commerciales actuelles entre le Canada et les Etats-Unis de la même manière.

Il ne s'agit pas de l'affrontement de doctrines commerciales opposées. Ni d'un désaccord sur les objectifs. Et même, on note une bonne part d'entente quant aux faits. Les questions litigieuses se rapportent principalement à la négociation d'un accord relatif à l'automobile, ce qui nous ramène aux structures fondamentales des relations économiques entre nos deux pays.

Voilà pourquoi il est si difficile de résoudre ces problèmes.
Nous sommes ici aux prises avec le problème du fonctionnement des entreprises multinationales, dont le siège social est aux Etats-Unis, qui produisent aux Etats-Unis et au Canada et qui alimentent le marché nord-américain. Comment peut-on diriger ces entreprises de la façon la plus efficace, avec le minimum de restrictions commerciales et à l'avantage des deux pays? Comment la production, et par conséquent les possibilités d'emploi, doit-elle être répartie pour que chacun de nous en reçoive sa juste part?

Ce sont là les questions auxquelles nous essayons de répondre depuis des mois, bien avant que les Etats-Unis, le 15 août, n'annoncent leur Nouvelle politique économique.

C'est une question importante mais elle n'entraîne pas une divergence fondamentale de politique commerciale entre le Canada et les Etats-Unis. Il serait en fait ridicule qu'il se produise un sérieux relâchement de nos relations parce que nous éprouvons certaines difficultés à nous entendre au sujet de l'avenir de l'accord sur l'industrie automobile, qui a été si avantageux aux deux parties.

Un tel accrochage serait encore plus à déplorer du fait que le Gouvernement a clairement indiqué que le Canada comprend et approuve tout à fait le désir de l'Administration des Etats-Unis de remédier à certaines inégalités fondamentales des relations monétaires et commerciales sur le plan international. Le Canada a apporté un remède à certains aspects de cette situation, par exemple en laissant "flotter" le dollar canadien et en avançant la date d'entrée en vigueur des réductions tarifaires négociées lors du Kennedy Round et ceci bien des mois avant que les Etats-Unis n'annoncent leur Nouvelle politique économique. Le Gouvernement était prêt à aller plus loin. Il a fait une offre au Gouvernement des Etats-Unis. Chaque partie a accepté de revoir sa position afin de poursuivre les négociations, bien que, en ce qui le concerne, le Gouvernement canadien n'ait pas à tenter de s'excuser de sa première offre: elle était équitable mais les Etats-Unis l'ont repoussée.

Cette reprise des négociations entre le Canada et les Etats-Unis ne sera qu'une partie du travail de recherche tendant à libéraliser le commerce international, recherche à laquelle le Canada souhaiterait voir participer tous les Etats commerçants du monde lors même qu'ils cherchent à protéger leurs principaux intérêts économiques.

Dans cette tâche, l'ensemble du monde commerçant s'attendra à ce que les Etats-Unis exerce un leadership responsable et compétent. Selon les récentes déclarations du président Nixon, les intérêts économiques à long terme des Etats-Unis exigent la poursuite des objectifs de libéralisation du commerce international et des investissements et de mise sur pied d'un régime international ordonné et efficace en matière commerciale et monétaire, régime qui serait modifié à la nouvelle situation internationale.

Et cela permet de penser que les Etats-Unis, loin de se replier sur eux-mêmes, assument de nouveau leurs responsabilités de leadership et ouvrent la voie d'une éventuelle libéralisation du commerce qui servira leurs propres intérêts et ceux de tous les Etats commerçants. Dans la poursuite de telles politiques, les Etats-Unis peuvent compter sur l'appui du Canada.